

ABONNEMENT

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

INSERTIONS

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

L'ÉCHO SAUMUROIS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

On s'abonne
A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 12 SEPTEMBRE

RAILLERIES ET VIOLENCES

Les révélations des « Coulisseries du boulangisme » produisent sur l'opinion publique une impression bien différente de celle qu'en espéraient les auteurs anonymes et surtout les inspireurs de ces documents.

On comptait que le scandale éclabousserait le parti monarchique. On s'est singulièrement trompé.

On eût été enchanté de diminuer dans l'estime générale le caractère, l'esprit politique de Monseigneur le Comte de Paris. Et voici que le rôle joué par le chef de la Maison de France n'offre aucune prise aux venimeuses attaques de nos adversaires. Son attitude correcte, loyale, le place au-dessus de toutes les agitations de cette aventure électorale. Le Prince apparaît plus que jamais comme l'homme indispensable, nécessaire à tous les conservateurs épris d'un gouvernement de justice, de probité, de liberté digne de la France.

Dans leur déception, les politiciens opportunistes et radicaux avaient commencé par reprocher au Comte de Paris son effacement politique, sa réserve excessive. On attendait mieux du représentant du parti monarchiste.

Aujourd'hui ils demandent quel argent il a versé pour la campagne électorale, comme si nos chefs avaient des comptes à rendre aux politiciens qui bénéficient des fonds secrets prélevés sur l'épargne publique !

Tel est le thème des violentes diatribes contre le chef de la maison de France.

Elles démontrent tout d'abord que son autorité, son prestige inquiètent fort nos républicains. Pourquoi en feraient-ils le point de mire de leurs violences de langage, de leurs accusations sans valeur et sans portée, s'ils estimaient que le représentant de notre Monarchie nationale ne saurait les préoccuper dans leur jouissance du Pouvoir ?

On a renouvelé, à ce sujet, les perfides insinuations de certaine presse peu respectable, et bien usées, au sujet de la restitution des quarante millions confisqués par l'Empire aux princes d'Orléans. Comme si chacun ne savait point aujourd'hui que cet acte d'équité n'a été qu'une restitution, partielle, de domaines non aliénés, et que les Princes ont fait le généreux abandon d'une somme bien supérieure, représentant la valeur des biens iniquement vendus par l'Empire.

Non, les railleries (même celles qui auraient la prétention d'être spirituelles) de la presse opportuniste, les violences des organes radicaux ne sauraient nous étonner. La France monarchique est fière de son chef ; elle sait qu'elle peut compter sur son intelligence ouverte à toutes les questions politiques et sociales qui passionnent notre époque, sur son ardent patriotisme et sur la haute dignité de son caractère.

EDMOND ROBERT.

Il faudrait cependant que nos républicains parvinssent au moins à s'entendre, en essayant de détourner l'attention publique de leurs rivalités et de leurs ambitions, par des attaques

contre le chef de la Maison de France. Les uns reprochent à Monseigneur le Comte de Paris d'avoir doté largement les comités électoraux de l'opposition, les autres lui font un grief d'avoir donné peu ou point de ressources.

Mais il y a plus fort ; certains journaux républicains, dans la même page, contiennent les deux reproches contradictoires. Décidément la mauvaise foi de nos adversaires ne saurait se trahir plus maladroitement.

Laissons donc passer toutes ces insinuations malveillantes et contradictoires de gens qui s'inspirent de racontars plus ou moins frêlés. Elles ne sauraient atteindre le représentant de la Monarchie pas plus qu'elles ne trouveront quelque crédit dans l'armée conservatrice qui a une confiance inébranlable dans le patriotisme de son auguste chef. E. R.

Quand on a soulevé la question d'argent, M. de Mackau a répondu, dans un interview qu'il n'a pas démentie, et que son journal de l'Orne a reproduite :

« M. le Comte de Paris n'a jamais donné pleins pouvoirs à la Droite, et le secrétaire du Comité n'a jamais versé un sou, ni directement, ni indirectement... »

« Quoi qu'il en soit, jamais le général Boulanger, qui a reçu beaucoup d'argent et même de très fortes sommes, n'a reçu d'argent du Comte de Paris, et encore moins du Comité, qui n'était arrivé à réunir que 28,000 francs de souscriptions qui ont été partagés entre nos amis. »

M. Reinach fait cet aveu dans la *République française* :

« Il y a dans ce pays plus de TROIS MILLIONS D'ÉLECTEURS qui ont refusé, jusqu'à présent, de venir à la République, et il leur faut les y amener à force de justice, de liberté, de tolérance. »

Trois millions, c'est justement la moitié des électeurs, si bien que la moitié de la France est en train d'opprimer l'autre moitié.

Et c'est M. Reinach qui l'avoue.

S. M. L'IMPRÉVU

« Les révolutions en France sont toujours imprévues. Celle du 24 février a plongé dans le plus profond étonnement ceux-là mêmes qui l'avaient préparée. »

« Après le plébiscite de 1870, le second Empire paraissait consolidé pour longtemps. Si l'on nous eût dit, il y a quatre ans, que le boulangisme allait naître et mettre la République à deux doigts de sa perte, et que la bande dont nous lisons en ce moment l'histoire serait bientôt sur le point de mettre la main sur le gouvernement de la France, rien n'eût paru plus invraisemblable. »

« Il n'est guère possible de faire fond sur l'esprit public quand il est sujet à de tels soubresauts. Les pronostics que l'on peut faire doivent toujours laisser une très large place à l'IMPRÉVU. »

(Citation d'un article des *Débats* du samedi 6 septembre 1890.)

POURSUITES CONTRE LES SŒURS DE BILLOM

Décidément il est bien des imbéciles parmi les fonctionnaires républicains !

En voici une preuve nouvelle :

On vient — par quel ordre ? — de traduire en police correctionnelle, pour infraction à la loi sur le travail des femmes et des enfants dans les manufactures, les Sœurs d'une communauté de Billom (Puy-de-Dôme). Et toutes ont été acquittées purement et simplement.

Le beau résultat vraiment, et comme M. Constans doit être fier ! car enfin il est difficile d'admettre que les niais qui viennent de commettre cette sottise malpropre aient agi sans avoir consulté le maître.

En vérité, comment pouvait-on supposer qu'il se trouverait des juges assez peu soucieux de la dignité de leurs fonctions, pour condamner des Sœurs, de quoi ? D'avoir enseigné la couture à quelques fillettes !

LES FÊTES DE SAINT-YVES

Ces fêtes ont eu un éclat immense et se sont achevées par le discours de M^{rs} Freppel, auquel la presse incrédule elle-même rend hommage.

Les deux autres jours, des panégyriques élogieux avaient été donnés par M. Morellet, vice-cadre général de M^{rs} Fallières.

M^{rs} Gonindard, coadjuteur du cardinal-archevêque de Rennes, a célébré le matin la messe et a prononcé à l'office du soir une allocution familière, dans laquelle il a fait allusion à la belle lettre que M^{rs} Fallières vient d'écrire à propos du départ des séminaristes pour l'armée.

Le nombre des pèlerins, venus de tous les points de la Bretagne, a été dimanche de 25,000. Parmi eux, on remarque beaucoup d'avocats de Rennes, de Brest et de Vannes. En ville, le service d'ordre est fait par les pompiers de Tréguier, qui ont une fort belle tournure. Ils montent la garde aux portes de la cathédrale.

Dimanche soir, des feux de joie ont été allumés sur les collines ; cela produisait un effet splendide. Lundi soir, la ville entière était illuminée. Le cloître de la cathédrale est particulièrement visité. M. Picard, de Minihy-Tréguier, y a exposé une très belle collection de vieux meubles bretons : lits à portes, buffets, vaisseliers et autres.

On regarde passer à travers la ville la musique du petit-séminaire, dans laquelle une douzaine d'ecclésiastiques conscrits font très honorablement leur partie. Cette musique, qui donne des concerts en plein air comme une musique militaire, est dirigée par M. l'abbé Mordelles.

M. Ambroise Thomas est arrivé à Tréguier. Il habite l'île d'Illiet, à quelques lieues de cette ville. Une réunion d'amateurs choristes a exécuté une cantate dont l'auteur est M. Thiellemans, organiste de Guingamp.

M^{rs} Fallières s'est fait présenter les membres du comité du tombeau de saint Yves.

Il y avait, dit-on, pour la clôture, cinquante mille pèlerins à Tréguier, non pas tous pieux puisqu'on y comptait M. Renan, qui, à titre de

compatriote, a cru devoir chanter saint Yves. M^{rs} Freppel a dit que saint Yves intercéderait pour cette brebis égarée ; elle a besoin assurément d'un aussi bon avocat.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 11 septembre 1890.

L'ardeur des acheteurs commence à se calmer et quelques réalisations ramènent le 3 0/0 à 95.60 ; le 4 1/2 0/0 à 106.40.

Sur les actions de nos grandes sociétés de crédit, la réaction est à peu près générale. Le Crédit Foncier se négocie à 4,307. Dans sa séance hebdomadaire d'hier, le Conseil d'administration a autorisé pour 2,711,462 fr. de nouveaux prêts. La Banque de Paris s'inscrit à 850. La Banque d'Escompte finit à 530 et le Crédit Lyonnais à 805 ; le Crédit Mobilier fait 458.75. La Société Générale est remarquablement ferme aux environs de 545. La Société de Dépôts et Comptes courants demeure à 600.

La Banque Nationale du Brésil est la seule des sociétés de crédit étrangères qui soit en excellente position. Elle reste à 625.

Le marché accueille avec un vif intérêt l'annonce de la mise en souscription des actions de la mine d'argent la Silver Glance. La richesse proverbiale du district argentifère de la mine d'argent, dont la Silver Glance fait partie, suffirait seule à éveiller l'attention du public ; mais on sait par les rapports unanimes des ingénieurs et par les témoignages officiels qu'il s'agit d'une affaire exceptionnellement brillante et offrant aux actionnaires des avantages sans précédent.

Les Etablissements Eiffel oscillent de 550 à 555.

Le Gaz de Madrid enregistre de bons achats à 404.

L'obligation Porto-Rico très ferme s'échange de 290 à 290.50.

Les Chemins Economiques font 448.50.

NOUVELLES MILITAIRES

MOUVEMENTS DE TROUPES

Les 52^e et 96^e régiments d'infanterie appelés à changer de garnison entre eux, à l'issue des manœuvres de 1890, arriveront aux dates suivantes dans leurs nouveaux emplacements :

52^e régiment d'infanterie à Gap, le 19 septembre ;

96^e régiment d'infanterie à Bourgoin-Lyon, le 20 septembre.

Le changement de brigade de ces deux régiments s'effectuera à la date du 15 septembre.

LE MARÉCHAL DE MAC-MAHON

Le maréchal de Mac-Mahon vient de s'installer dans son château de La Forest, en plein Loiret, où il compte rester avec la duchesse de Magenta jusqu'à la fin de la belle saison.

Le maréchal monte à cheval tous les jours, chasse avec l'ardeur d'un jeune homme et ne connaît pas l'ombre d'une infirmité quelconque. A le voir si robuste, si alerte, toujours gai, toujours plein d'entrain et de verve, on a peine à croire qu'il est dans sa quatre-vingt-troisième année.

A l'exception de ses blessures, le maréchal n'a jamais été malade de sa vie.

UNE MARCHÉ FORCÉE

Une curieuse expérience de marche forcée a été faite à Vannes, à l'occasion du passage du

général Fay, le nouveau commandant du 41^e corps d'armée.

37 soldats du 116^e de ligne, sans sac, ayant le fusil sur l'épaule et le sabre-baïonnette au côté, commandés par un capitaine, un lieutenant et un sous-lieutenant, ont parcouru, en 1 heure 50 minutes, les 20 kilomètres qui séparent Vannes de la cour de la gare d'Auray. Un médecin militaire et une voiture d'ambulance suivaient les marcheurs qui sont arrivés en bon ordre, sans trainard et sans accident.

Le général Fay a félicité les officiers et les soldats. Ces derniers n'ont pas été désignés ; ils se sont présentés volontairement et aucun d'eux n'a souffert de l'entraînement.

MARIAGE. — Mercredi matin a été célébré en l'église de Puisieux, dans l'Oise, le mariage de M^{lle} Marie de Mareuil, fille de M. le vicomte de Mareuil et de la vicomtesse née de Châteaubourg, avec M. le comte Xavier de Maistre, lieutenant à l'École d'application de cavalerie, fils du comte Eugène de Maistre.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes époux par M^{gr} Péronne, évêque de Beauvais.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

LES SOUTIENS DE FAMILLE

A l'avenir, les dispenses à titre de soutien de famille, concédées aux réservistes ou territoriaux appelés à une période d'exercices, ne devront rigoureusement porter que sur les membres des familles qui se trouveraient privées de moyens d'existence par suite de l'absence de l'homme convoqué. La direction d'un établissement, d'une usine ou d'une maison de commerce, la maladie ou la mort d'un parent ne pourront plus motiver d'autre mesure qu'un ajournement.

Pour la dispense, il n'y aura pas lieu de tenir compte de la position antérieure de l'intéressé au point de vue du recrutement.

LA PRÉSENTATION DES ÉTALONS

Un très grand progrès vient d'être réalisé au ministère de la guerre.

Désormais, l'on pourra acheter, à toute époque de l'année, des étalons de pur-sang ou de demi-sang, au lieu de faire, comme par le passé, deux convocations par an, à des endroits souvent fort incommodes pour des éleveurs.

Les éleveurs n'aimaient pas à présenter leurs étalons à l'administration des haras aux exhibitions périodiques qu'on leur indiquait ; ils redoutaient une dépréciation pour leurs élèves, lorsque ceux-ci étaient refusés en séance publique.

D'autre part, lorsqu'un bon cheval de courses subissait un des légers accidents qui le rendait impropre aux luttes équestres, sans porter préjudice à son organisme, le propriétaire ne voulait pas attendre cinq ou six mois pour le présenter aux inspecteurs des haras ; il le vendait à un des nombreux délégués de l'étranger et l'Etat se trouvait ainsi servi le dernier.

Cette décision produira les meilleurs effets.

Dès qu'un propriétaire sera amené à vendre un bon cheval, il n'aura qu'à adresser une demande au ministère ; un inspecteur sera envoyé sans retard pour examiner le futur étalon et l'acheter s'il le croit apte à devenir bon producteur.

LES FOURRAGES

Nous rappelons qu'il sera procédé à l'adjudication publique des fournitures de fourrages à exécuter par voie d'entreprise, du 1^{er} novembre 1890 au 31 octobre 1891, dans les arrondissements de fourniture dépendant du 9^e corps d'armée :

A Angers, arrondissements politiques d'Angers, de Bangé et de Segré, 23 septembre, 2 heures de l'après-midi ;

A Saumur, arrondissements politiques de Saumur et de Cholet, 27 septembre, 2 heures de l'après-midi.

Par décision ministérielle du 3 septembre 1890, M. Pierre, vétérinaire en premier au dépôt de remonte de La Capelle, antérieurement à l'École d'application de cavalerie, a été désigné pour passer avec son grade au 29^e régiment de dragons.

THÉÂTRE DE SAUMUR

Tournées Paul Deshayes. — On nous annonce, pour le mardi 23 septembre, une représentation du grand succès de la Comédie-Française, *Henri III et sa Cour*, pièce historique en 5 actes, de M. Alexandre Dumas.

Cette représentation sera donnée avec le concours de M. Paul Deshayes, de l'Odéon, M^{lle} Andrini, de la Porte-Saint-Martin, M. Rameau, de l'Odéon, M. Liverani, du Vaudeville, M^{me} E. Brunet, de l'Odéon, M. E. Albert, du Gymnase.

ASSEMBLÉE DE CHACÉ

Le dimanche 14 septembre, assemblée de Chacé.

A cette occasion, il y aura mât de cocagne, courses en sac, aux œufs, à ânes, lancement de ballons, morceaux de musique, et le soir feu d'artifice, illuminations et bal public.

LES VIEILLES CARTOUCHES

Depuis trois semaines environ, on entendait d'Angers et des alentours de continuelles décharges de fusils. Ce bruit incessant ne ressemblait point aux tirs ordinaires qu'exécutent les troupes qui s'exercent à la cible.

C'était, en effet, un stock énorme de vieilles cartouches que l'on brûlait, sans aucun profit, à l'étang Saint-Nicolas et ailleurs. Les soldats chargés de détruire ces engins de guerre tiraient à volonté, sans autre but que la motte de terre destinée à arrêter les balles et n'avaient devant eux aucune cible.

Il est regrettable que l'administration supérieure militaire ait fait brûler toute cette poudre à fumée en pure perte et sans aucun avantage pour l'instruction des hommes. N'aurait-on pas été mieux inspiré en vendant à bon compte, à des sociétés de tir, ces vieilles cartouches, ou même en les leur délivrant gratis ? De la sorte, on aurait pu recueillir un certain bénéfice de ces engins, ou tout au moins rendre service à ces sociétés.

A Paris, on livre bien au commerce et à vil prix les anciens chassepots. Pourquoi M. le ministre de la guerre ne vendrait-il pas ou ne ferait-il pas remettre à des sociétés les projectiles de cette arme, aujourd'hui hors d'usage dans l'armée mais encore employée dans les stands et surtout dans les stands militaires ?

(Journal de Maine-et-Loire.)

COURSES DE SEGRÉ

Les engagements très nombreux promettent des courses très intéressantes.

Prix de la Loire, 500 fr., au trot. — Six engagements.

Prix de la ville de Segré et du Chemin de fer, 800 fr., course plate : La Framboisière, Fichtre, Mascaret, Peine-de-Cœur, Annetta.

Prix du Conseil général, steeple-chase, 1,000 francs : Chère-Belle, Conseil-Judiciaire, Master Corlay, Ogresse, Navarreux, Goupillières, Sévillane, Souvenir, Judith, Mascaret, John Singleton, Félicie III, Jeanne la Folle, Rigoletto II.

Prix de la Société des Steeple-Chases, 2,600 francs : Mios, Padmana, Mandoline, Sultane, Peccari, Orpheline, Blanchette.

Prix de la Société des Courses, steeple-chase, 2,000 fr. : Haras du Pin, Caporal, Chère-Belle, Son Altesse, Ardente, Master Corlay, Biscaïen, Padmana, Diogène, Ogresse, La Favorite, Blondine, Navarreux, Victoria II, Mios-Laërte, Mandoline, Clovis, Débuché.

Trains de plaisir entre Angers et Segré et gares intermédiaires :

Départ d'Angers, 11 h. matin ; arrivée à Segré, 12 h. 05.

Départ de Segré, 11 h. 30 soir ; arrivée à Angers, 12 h. 36 matin.

Le soir, à Segré, fête de nuit organisée par la ville de Segré. Grand feu d'artifice.

ANGERS. — *Une capture.* — Avant-hier, des fermiers trouvaient cinq mauvais garnements dans la propriété de M. Unald, ancien président du tribunal correctionnel de notre ville, située en Frémur.

Ils furent assez heureux d'en prendre quatre qu'ils ligottèrent solidement et vinrent prévenir la gendarmerie, qui n'eut qu'à les prendre pour les conduire à la maison d'arrêt.

Si les gens de la campagne agissaient tous ainsi, dit l'Anjou, nous croyons que le nombre des vagabonds et des maraudeurs diminuerait considérablement.

Abus de confiance. — Un nommé Chevel, demeurant rue Saint-Georges, se disant employé chez M. Pointeau, parcourait, la semaine dernière, les bourgs et les villages des environs d'Angers, recueillant des souscriptions pour le patronage des condamnés libérés, sous une fausse autorisation signée Pointeau.

Descendu à Briollay, il s'était fait inscrire sous le nom de Janvier de la Motte ; on eut bientôt des soupçons sur ce singulier personnage. Le garde-champêtre alla prévenir la gendarmerie de Tiercé, qui se rendit en toute hâte à Briollay ; mais le faux Janvier de la Motte était parti et ils furent assez heureux de le reprendre à Villevêque et de le ramener à Angers.

Les grandes Manœuvres

LE PASSAGE DU CHER

Avant-hier, à 6 heures du matin, le 7^e hussards avait quitté Nazelles pour se rendre à Bléré, où devait avoir lieu le passage du Cher.

Halte à moitié route dans la forêt d'Amboise. L'action a commencé à 8 heures, à 300 mètres en aval du pont de Bléré. L'autorisation du préfet d'abattre les arbres nécessaires pour opérer le passage venait d'arriver.

Les sapeurs se sont mis immédiatement à l'ouvrage. Quatre ou cinq arbres tombent sous la hache, puis sont recoupés à 2 m. 50 de long. On attache les madriers solidement et l'on met le radeau à l'eau. Sous le radeau, des seaux gonflés ont été préalablement apposés.

A ce moment on lâche les écluses, ce qui produit un courant des plus violents. On constate dans la rivière environ 8 mètres de profondeur.

Aussitôt ces préparatifs terminés, huit nageurs, saisissant une corde, passent sur la rive opposée, un des bouts de la corde restant d'ailleurs attaché au radeau qui se trouve encore près de la rive de départ.

On charge le radeau d'équipements : selles, harnais, fusils, etc. Dix hommes à la fois prennent place dessus avec M. de Nantois, un des officiers du régiment ; et c'est ainsi qu'ils sont tirés sur l'autre rive par les nageurs.

Notons cependant que pendant cette opération, une autre corde maintient toujours le radeau dans la perpendiculaire autant que possible, pour l'empêcher d'être entraîné à la dérive.

A ce moment un paquet d'équipement mal attaché se détache du radeau et va être entraîné

5 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MOEURS MARITIMES

FLOT ET JUSANT

PAR PIERRE MAEL.

— Mademoiselle, vous nous avez raillés tous ensemble sur nos procédés italiens, espagnols ou turcomans. Il nous est bien permis, ce me semble, de vous demander par quels moyens il nous serait possible de vous conquérir. Nous sommes ici quatre malheureux, les derniers survivants, ou peu s'en faut, d'une nombreuse légion que vous avez impitoyablement immolée sous vos dédains. Or, nous tenons à vivre, et tous les quatre, nous nous sommes juré alliance. Celui d'entre nous que vous honorerez du choix sera, par là même, respecté des trois autres. Nous le proclamons le plus heureux homme de la terre, et nous courberons le front sous le malheur de nos destinées opposées.

Jeanne se mit à rire de bon cœur.

— Ah ! monsieur Hautfrion, voilà des déclara-

tions qui vous relèvent grandement dans mon esprit. Et, si je ne choisis pas ?

— Ça, c'est impossible ! dit gravement Elphinstone.

— Tiens, milord, et pourquoi donc ?

— Parce qu'une noble jeune fille comme vous ne pourra se résoudre à faire, pour toute leur vie, le désespoir de quatre dignes gentlemen comme MM. de Maillans, Dugardin, Hautfrion et moi.

Jeanne s'arrêta, et, de sa voix la plus calme :

— Eh bien ! messieurs, c'est en cela que vous vous trompez tous tant que vous êtes. Je ne ferai pas de choix entre vous parce que je vous estime et vous aime tous également, et que je n'entends, en aucune façon, en réduire trois aux plus funestes résolutions pour faire le bonheur d'un seul.

— Voyons ! Voyons ! recommença le duc, ceci n'est pas sérieux. Indiquez-nous les voies et moyens de briser le mur qui entoure votre cœur, et nous aurons vite pratiqué la brèche.

— Vous n'êtes presque pas indiscrets, messieurs ! Mais vos cœurs, à vous, ne vous disent donc pas quels sont les arguments pro-

pres à émouvoir le cœur d'une femme ?

Dugardin s'enhardit.

— Non, — fit-il résolu. — Nos cœurs saignent et gémissent. Ils ne regimbent pas sous le joug cruel que vous leur imposez ; mais, las de souffrir en pure perte, ils vous demandent à vous-même de résumer en une seule épreuve définitive et concluante toutes les coquetteries dont nous pâtissons depuis un an. Est-ce trop demander ?

Les yeux sérieux, la voix grave, la jeune fille répondit :

— Vous avez raison et rien n'est plus juste. Je consens à faire droit à votre requête. Vous voulez que je vous indique moi-même le moyen de me conquérir ? Eh bien ! parce que vous avez tous, à des titres divers, mérité mon estime et ma confiance, je vous dirai dans huit jours, au moment d'accomplir mon pari fait contre M. Elphinstone, de quelle manière j'entends que l'on m'aime et quel est l'idéal du mari que j'ai rêvé. Cela vous agrée-t-il ?

— Oui, prononcèrent les trois Français.

— *All Right !* articula Davis.

— En ce cas, messieurs, faites huit jours de retraite. Pratiquez le jeûne des folies et l'abstinence des extravagances. Tâchez d'ou-

blier que vous êtes des hommes du monde, et tâchez de n'être plus que des hommes. Qui sait ? Je vais me recueillir moi-même. Peut-être, au bout du compte, me serai-je résolue à ce choix qui doit faire le malheur de trois d'entre vous. Allez, maintenant ; nous nous reverrons dans huit jours.

Et, comme fatiguée d'avoir été trop longtemps sérieuse, elle leur donna congé d'un joyeux éclat de rire, tout en leur jetant un adieu amical du bout de sa main gantée.

Les quatre jeunes gens s'inclinèrent, et, sans prononcer une parole, sans laisser échapper un murmure, la regardèrent gravir la côte jusqu'au moment où elle franchit le perron de la villa de brique.

Alors ils se retournèrent, la mine un peu basse.

— Welî, demanda l'Anglais, messieurs, est-ce que notre convention tient toujours ?

— Toujours, répliquèrent ses trois compagnons.

Ils échangèrent des poignées de main et se séparèrent.

(A suivre.)

par le courant quand il est rattrapé plus bas et rapporté par des meuniers.

Une fois le radeau arrivé près de la rive opposée, les nageurs prennent sur leurs épaules les hommes qui ont été transportés et rapidement débarrasse le radeau des équipements qu'il contient.

Pendant que cette première partie de l'opération s'effectue, une autre corde ammenée de l'autre rivage tire une poutre où se trouvent attachés quatre chevaux. On les attire sur la rive d'abordage où les hommes se tiennent prêts à les seller.

Cette première opération a réussi parfaitement sans le moindre embarras. Un escadron entier a opéré ainsi son passage. A 11 heures 1/2, tout était terminé.

Malgré quelques défauts de détail et certaines confusions de commandement dans l'exécution de cette manœuvre, nous devons mentionner particulièrement le jeune officier qui en a pris l'initiative, M. Andoy, sous-lieutenant au 7^e hussards.

Notons cependant deux incidents qui se sont produits pendant le passage des chevaux et des radeaux.

Au troisième transport, un des chevaux, s'étant emporté, a précipité à l'eau son cavalier qui, fort heureusement, a pu être retiré aussitôt.

Mais, à l'avant-dernier passage, le cheval de droite sur la poutre s'étant cabré, ses jambes de devant ont passé par dessus la poutre qui, sous l'effort, a fait basculer, et précipité les autres chevaux dans la rivière.

Les hommes qui maintenaient la pièce de bois au moyen d'une corde, l'ayant tirée énergiquement, — trop énergiquement peut-être, — celle-ci cassa et la poutre, se trouvant ainsi abandonnée, entraîna les chevaux à la dérive.

Ceux-ci se sont débattus violemment dans l'eau, mais ont fini par se noyer, entraînés par le courant.

Une foule considérable s'était rendue à Bléré pour assister à cette intéressante expérience, qui a eu lieu en présence du général en chef Villain, des généraux Grandin et Danloux et de tout l'état-major.

Pendant ce temps, le photographe bien connu, M. Peigné, prenait des vues instantanées de cette manœuvre.

L'opération terminée à 11 h. 1/2, ainsi que nous l'avons dit plus haut, tous les officiers se sont réunis pour déjeuner à l'hôtel du Cheval-Blanc, à Bléré, pendant que défilaient sous leurs fenêtres le 77^e de ligne, le 25^e dragons, le 20^e d'artillerie, le 135^e de ligne, etc., etc.

A cinq heures du soir, l'excellente musique du 77^e de ligne se faisait entendre sur la place de l'église. (Journal d'Indre-et-Loire.)

Hier matin, à 6 heures, les troupes qui avaient campé pendant la nuit sur les hauteurs de la Tranchée ont quitté leurs cantonnements.

Elles se sont dirigées par l'avenue de Grammont du côté de Monthazon.

Toutes les troupes de la 17^e division étaient samedi autour de Saint-Savin, qui a été pris après une défense acharnée.

Après l'action, képis rouges et képis blancs se sont repliés sur Tournon-Saint-Martin, afin de reprendre la marche en avant contre la 18^e division commandée par le général Fabre, qui marche en ce moment sur Amboise, où elle doit traverser la Loire pour venir livrer bataille dans le grand triangle formé par Preuilley, La Haye et Loches.

Avant-hier matin, la 17^e division passait la Creuse, à Néans, sur un pont à chevalet jeté par le génie militaire. L'action a été magnifique. Nos troupes se dirigent sur Preuilley. (Messager.)

LES DÉPUTÉS CONSERVATEURS D'INDRE-ET-LOIRE

On lit dans le Messager d'Indre-et-Loire : « Au moins les républicains ne pourront pas reprocher à nos députés conservateurs de négliger leurs électeurs.

Il ne se passe pas de semaine que MM.

Delahaye, du Saussay et Muller ne se rendent au milieu de ceux qui les ont nommés pour s'enquérir de leurs besoins et leur rendre compte de leur mandat.

« Quelle différence avec les Belle, les Joubert et les Rivière, qui une fois élus disparaissent de leurs arrondissements et qu'on ne revoit jamais plus pendant l'espace de quatre ans. »

NANTES. — Un incident très regrettable s'est passé lundi soir sur le cours Saint-André.

Vers six heures, la musique du 93^e de ligne, de passage à Nantes, se faisait entendre sous les fenêtres de l'Hôtel du Corps d'armée; le général Fay venait de paraître au balcon, quand un homme, paraissant en état d'ivresse, proféra contre lui de grossières injures. Le général, qui avait entendu, fit aussitôt arrêter son interlocuteur par un gendarme qui se trouvait sur le cours. Après avoir été conduit devant le général, cet homme a été remis entre les mains des agents.

PETIT DIALOGUE

Entendu l'autre matin aux Halles :

Un restaurateur. — Comment, huit sous vos choux ! mais ils ont donc augmenté ?

Le maraîcher. — Mais oui, ils deviennent rares ; paraît que la Manufacture de tabac de Châteaunoux en fait une grande consommation.

Un Auvergnat, récemment arrivé à Niort, est invité à une *matinée*.

Les deux jeunes filles de la maison, d'une voix lamentablement béante, chantent un duo en vogue.

La maman minaudant : « Qu'en dites-vous, Monsieur ? »

Fouchtra, on voit que nous sommes dans le département des Deux-Chèvres !

Deux chasseurs se rencontrent en plaine.

— Quelle est donc cette dame qui t'accompagne ?

— C'est ma belle-mère.

— Et tu l'emmènes à la chasse ?

— Oui, à cause des accidents !

— Vous êtes accusé de vagabondage.

— J'ai un métier...

— Lequel ?

— Serrurier... C'est moi qui ai fabriqué la

clef des champs !

Les viandes abattues

Heureusement que nos ménagères ne lisent guère les mercuriales du marché de la Villette. Sans cela, ces derniers jours, elles n'en seraient pas revenues à comparer la note de leur boucher avec la mercuriale. On y lisait :

« Bestiaux. — Ventes mauvaises sur toutes les espèces et toutes les catégories de viandes. 15,582 têtes de moutons ont été présentées à la vente, sur lesquelles 13,000 seulement ont trouvé acheteurs. »

Ainsi donc, 2,582 moutons sont demeurés invendus, en une seule séance, le lendemain autant et le surlendemain de même, ce qui n'empêche pas le prix de la viande de ne pas baisser et par surcroît d'accuser notre agriculture d'être incapable d'approvisionner à elle seule le marché !

On sait que ce fut le cheval de bataille des libre échangistes lorsque fut établi le droit de 5 fr., puis lorsque l'importation des moutons vivants allemands ou autrichiens fut prohibée. Quel est donc ce mystère ?

Le mystère est facile à éclaircir, on n'importe plus de moutons vivants ; mais en échange, les viandes abattues affluent en quantité de plus en plus considérable sur nos marchés, et la protection que l'on se vantait d'avoir accordée à notre agriculture est demeurée complètement illusoire. A ce simple trait, on reconnaît la superbe imprévoyance de nos administrations et de nos Chambres républicaines.

En 1889, pendant les sept premiers mois de l'année, les Allemands et les Autrichiens avaient introduit en France 166,682 moutons vivants. Cette année, aucun mouton vivant n'est venu sur nos marchés, mais nous avons reçu 11 millions 600,000 kilogrammes de viandes abattues, ce qui, à raison de 20 kilogrammes par mouton, représente 580,000 moutons.

L'année précédente, tant en moutons abattus que vivants, on n'avait importé que 400,000 têtes.

Il est facile de comprendre dès lors pourquoi l'autre jour 2,582 moutons français demeureraient invendus sur le marché de la Villette. La spéculation, les prétentions de plus en plus démesurées des intermédiaires, suffisent, d'autre part, à expliquer pourquoi la note du boucher ne diminue pas et pourquoi nos ménagères, comme la Rachel du Vieux Testament, ne peuvent plus être consolées.

L'importation des viandes abattues ne pourra, d'ailleurs, avec les tarifs actuels, aller qu'en augmentant, car elles ne supportent que des droits absolument insignifiants. La viande fraîche ne paie, en effet, grâce au tarif conventionnel, que 3 fr. par 100 kilogrammes. Un mouton abattu ne pesant, nous l'avons dit plus haut, en moyenne que 20 kilogrammes, n'est, par suite, soumis qu'à une taxe de 60 centimes, alors que le mouton vivant paye 5 fr. La prime pour l'importateur de viandes abattues est donc de 4 fr. 40 par tête, et encore ne comprenons-nous pas les frais accessoires d'entretien, de nourriture, de garde, et de plus, ceux résultant de ce fait que la laine et la peau entrent en franchise.

En fait, ni le droit de 5 fr., ni la prohibition des moutons autrichiens et allemands, ne serviront notre agriculture tant que les tarifs sur les viandes abattues n'auront pas été remaniés. Jusque'en 1892 nous sommes liés à cet égard par les traités de commerce ; mais à partir de cette date nous reprendrons notre liberté d'action. Nous pouvons donc espérer que le Conseil supérieur de l'agriculture, qui, lors de sa dernière séance, a réservé la question du tarif sur la viande de mouton, saura faire droit aux justes plaintes de nos agriculteurs.

Si nos ménagères se plaignent à nous de payer horriblement cher nos côtelettes et nos gigots, ayons au moins la consolation de leur dire que notre argent va à nos paysans, et non aux Allemands et aux Autrichiens.

MARCHÉS

SEGRÉ, 10 septembre

Froment, double-décalitre, 3 70. — Orge, 4 95. — Sarrazin, 4 90. — Avoine, 4 90. — Beurre, le demi-kil., 1 10. — Poulets, la couple, 3 50. — Œufs, la douzaine, » 75. — Les veaux se vendaient sur pied » 90 le kil.

BEAUFORT, 10 septembre

Froment (double-décal.), 4 » ». — Seigle, 2 40. — Avoine, 4 80. — Pommes de terre, » 85.

MAYENNE, 8 septembre

Froment, l'hect., 18 44. — Méteil, 16 50. — Orge, 8 75. — Sarrazin, 10 50. — Avoine, 8 50.

ANGERS, foire du 9 septembre.

Froment, le double décal., 3 80. — Seigle, le double-décal., 2 20. — Orge, 4 90. — Avoine, le double-décal., 2 40 à 2. — Foin, les 1,050 kilos, 50 fr. — Paille, les 1,050 kilos, 40 fr.

Beurre, le kil., 2 20. — Œufs, la douz., » 75. — Gros bois, le stère, 44, 45 et 46 fr., suivant qualité. — Bourrées, de 70 à 60 fr. le cent, suivant longueur. — Chanvres, 1^{re} qualité, les 6 kil. 500, 5 » ; 2^e qualité, 4 50. — Farine, les 100 kil., 36 50.

Viande. — Bœuf, le kil., 1 90. — Vache, 1 80. — Veau, 1 90. — Mouton, 2 40. — Lard, 1 60.

Théâtre de Saumur

TOURNÉES AD. MILLIAUD

SAMEDI 13 Septembre 1890

Une seule représentation avec le concours de

M^{me} SEGOND-WEBER

De la Comédie-Française

LA FILLE DE ROLAND

Drame en 4 actes, de la Comédie-Française, par le vicomte Henri de Bornier.

M^{me} SEGOND-WEBER, Berthe. — M. Segond (de l'Opéra), Gérard. — M. Teste, comte Amaury. — M. Dauvillier, Ragnenard. — M. Ferval, Richard. — M^{me} Noelly, Théobald. — M. Joliet, le duc Nayme. — M. Veron, Geoffroy. — M. Dorval, Charlemagne. — M. Malavier, Radbert. — M. Bastly, Neothold.

LE REVENANT

Poésie de Victor Hugo, dite par M^{me} SEGOND-WEBER.

La même pièce sera jouée dimanche 14 à Angers et lundi 15 à Cholet.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé Du Barry, la

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, influenza, grippe, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, darts, éruptions, insomnies, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang.

Le Dr Vermeulin, d'Anvers, écrit, le 16 octobre 1888 : « J'ai prescrit avec le plus grand succès, et à plusieurs reprises, votre Revalescierie. En ce moment encore, je traite un enfant qui ne devra la vie qu'à elle. »

Cette, 2 janvier 1890. Votre Revalescierie m'a empêché de mourir ; depuis dix-huit mois, c'est la seule chose que je puisse digérer. — H. GAFFINO, Curé doyen de Cette (Hérault).

Rapport du Docteur Routh, médecin en chef de l'hôpital Samaritain des femmes et des enfants, à Londres : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang, — la Revalescierie est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et des malades de tout âge. Beaucoup de femmes et d'enfants, déprimés d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par elle. »

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine, et répare les constitutions les plus épuisées par l'âge, le travail ou les excès quelconques. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil. 1/2, 16 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; soit environ 20 c. le repas ; 45 ans de succès ; 100,000 cures annuelles. Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE ». Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre mandat-poste. — En vente partout chez les bons pharmaciens et épiciers. Du BARRY et Co (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

Dépôt à Saumur, chez MM. GONDRAND, épiciers ; COMMON, épicier.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE SUivant DÉCRET DU 4 MAI 1864

CAPITAL : 120 MILLIONS

SIÈGE SOCIAL : 54 ET 56, RUE DE PROVENCE, PARIS

AGENCE DE SAUMUR
Rue du Marché-Noir, 19.

Comptes de Chèques. — Bons à échéance fixe avec Coupons semestriels. — Ordres de Bourse. — Paiement et Escompte de Coupons (Paiement sans frais des Coupons des C^{tes} de l'Est, du Midi, d'Orléans, de l'Ouest et de Paris-Lyon-Méditerranée). — Opérations sur Titres (Conversions, renouvellements, échanges). — Garde de Titres. — Envois de Fonds (Départements, Algérie et Etranger). — Billets de Crédit circulaires. — Encaissement et Escompte des Effets de Commerce. — Avances sur Titres. — Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de titres. — Souscriptions aux Emissions. — Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc.

Maison BOUCHET, J. COUTARD, Successeur
Coiffeur-Parfumeur, 2, rue Saint-Jean, SAUMUR

VOS CHEVEUX ne tomberont plus, ils conserveront leur couleur naturelle si vous employez la *Sève Capillaire Pommade et la Lotion* du docteur R..., qui en favorisent la croissance et détruisent les pellicules en 5 jours. Les personnes qui en font usage pour les soins de leur toilette voient repousser leurs cheveux en quantité. Les MÈRES DE FAMILLE, soucieuses de conserver une abondante chevelure à leurs enfants, devront faire usage de la *Sève Capillaire Lotion* pour les soins de leur toilette. La Lotion, 2 fr., la Pommade, 2 fr. 50.

Avis aux Chasseurs

ÉPICERIE CENTRALE

Rue Saint-Jean, Saumur

Maison ne vendant que des produits supérieurs.

Depuis 1 fr. 25 la boîte

Pâtés de foie gras truffé,	boîte
— de faisan,	
— de grives,	
— d'alouettes de Pithiviers,	
— de bécasses,	
Rillettes de Tours,	
Civet de lièvre,	
Galantine de bœuf,	
— de jambon,	
Etc., etc., etc.	

Depuis 1 fr. 25 la boîte

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e LELIEVRE, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Le SAMEDI 4 octobre 1890, à midi, en l'étude et par le ministère dudit M^e LELIEVRE,

UNE MAISON

Sise au bourg de Villebernier,

Appartenant à M^{me} veuve CORDIER-BÉCHET.

Mise à prix : 2,000 fr.

S'adresser à M^e BEAUMONT, notaire aux Rosiers, et à M^e LELIEVRE, notaire à Saumur. (700)

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris? Avez-vous des pellicules? Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils? **SI OUI**

Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT: 22, rue de l'Échiquier, PARIS. Envoi franco sur demande du prospectus contenant détails et attestations.

Se trouve à Saumur, chez M. COUTARD, 2, rue Saint-Jean, M. MASCHET, rue Saint-Jean, M. RENÉ, rue Saint-Jean, M. PICHARD, rue Nationale.

ON DEMANDE une place de **Garde particulier**. Le postulant se chargerait d'une partie de jardinage. Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE FOIN

première et deuxième qualité, et secondes COUPES de FOIN et SAINFOIN sur pied.

S'adresser à M. BOUVET-LADUBAY, à Saint-Florent. (594)

A VENDRE

Deux CHIENNES couchantes, bien dressées, race St-Germain, blanches et oranges.

S'adresser au garde du château de Lançon, à Brézé.

A LOUER

UNE MAISON

Rue de la Grise, n° 7.

A Louer présentement

APPARTEMENTS

FRAICHEMENT DÉCORÉS

Situés à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, n° 27.

S'adresser à M. LEROY, à côté, n° 29. (434)

A LOUER

PRÉSENTMENT

UNE MAISON

Rue de Bordeaux, 15,

Comprenant: salon, salle à manger, six chambres à coucher, cave, cour, jardin. Service d'eau de Loire.

S'adresser à M^{me} MAUBERT, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

M^{me} MARTIN-DESPRÉS donne, à domicile, des leçons de français et d'anglais.

Rue Cendrière, n° 4.

VICHY

Administration — Paris, 8, Boulevard Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.

SELS de VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.

SUCRE D'ORGE de VICHY. — Bonbon digestif. Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLE, S^r

Accordeur-Égaliseur de la maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Accords, Réparations, Echanges et Locations de Pianos.

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement. Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1^{re} qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

CHASSEURS
Faites vos provisions à
l'Épicerie Parisienne

RUE D'ORLÉANS, 33, et RUE DACIER, 38

Conserves de qualité supérieure, en boîtes à ouverture très facile

Purée de foie gras truffée	la boîte	4.10
Galantine de volailles truffée	—	2.50 et 4.25
Pâtés de lièvre, d'alonettes, etc.	—	2.75 et 4.50
Pâté de foie gras truffé	—	2.75 et 4.50
Mortadell de Bologne	—	4.40 et 2.80
Galantine de bœuf	—	4.40 et 2.35
— de jambon	—	4.50 et 2.75
Langue de bœuf	—	2.50

Flasks de poche, Cognac, Kirsch et Rhum: 0,90 et 1 fr. 50.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

VIENT DE PARAITRE

LA GUERRE DE LA VENDÉE

1793-1796

Mémoires inédits de la Comtesse de la Bouère.

Un beau volume in-8. En vente, à Saumur, chez M. DÉZÉ, libraire, et M. JAVAUD, libraire, rue Saint-Jean.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris				7 55	12 50	7 55	8 30	11 25	
Chartres	6 »	9 34	10 12	2 51	9 41	10 12	1 33		
Château-du-Loir	10 13	12 22	1 58	6 35	12 28	1 8	4 51		
Noyant-Méon	11 20	1 5	3 8	7 40	1 13	»	5 54		
Liniers-Bouton	11 29	»	3 17	7 49	»	»	6 4		
Vernantes	11 43	»	3 30	8 »	»	»	6 14		
Blou	11 54	»	3 41	8 10	»	»	6 24		
Vivv	12 2	»	3 49	8 17	»	»	6 31		
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	12 15		1 38	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42	
(départ)	12 23		1 44	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53	
Nantilly (arrivée)	12 31		»	4 22	8 41	»	»	»	
SAUMUR (État)									
(arrivée)	12 41		»	4 34	8 51	»	»	7 11	
(départ)	»	8 31	10 37	»	4 11	8 30	»	6 50	
Nantilly (départ)	»	8 37	10 44	»	4 23	8 43	»	7 3	
Chacé-Varrains	»	8 47	10 52	»	4 29	8 49	»	7 9	
Brézé-Saint-Cyr	»	9 11	»	4 37	8 56	»	»	7 17	
Montreuil-Bellay	»	9 41	11 24	2 15	4 57	9 14	2 25	2 59	7 33
Thouars	»	10 17	11 57	2 44	5 51	9 40	2 52	3 28	8 14
Niort	»	»	»	4 30	8 42	»	4 40	5 20	11 40
Saintes	»	»	»	6 24	11 52	»	6 22	7 53	2 22
Bordeaux	»	»	»	9 52	4 18	»	9	11 13	4 54

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Mixte soir	Omn. matin	Mixte soir	Expr. soir	Expr. soir
Bordeaux				5 40		8 20			3
Saintes				7 12	9 9	11 39			6 40
Niort	5 25		9 42	10 51		2 5	5 35	8 10	8 30
Thouars	8 35	6 5	12 12	12 45	4 35	4 15	8 40	10 10	10 46
Montreuil-Bellay	9 40	6 57	»	1 7	2 37	5 1	9	10 32	11 15
Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 18	»	»	2 51	5 16	9 41	»	»
Chacé-Varrains	10 11	7 27	»	»	2 58	5 24	9 50	»	»
Nantilly (arrivée)	10 16	7 32	»	»	3 3	5 29	9 55	»	»
SAUMUR (État)									
(arrivée)	10 22	7 45	Mixte matin		3 13	5 42	10 3	»	»
(départ)	»	7 25	11 25	»	2 52	5 20	»	»	»
Nantilly (départ)	»	7 36	11 36	»	3 4	5 31	»	»	»
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	7 47	11 44	1 34	3 12	5 39		10 59	11 46	
(départ)	7 57	11 54	1 39	3 16	5 43		11 7	11 53	
Vivv	8 11	12 10	»	3 28	5 57		»	»	»
Blou	8 20	12 19	»	3 36	6 6		»	»	»
Vernantes	8 33	12 33	»	3 47	6 19		»	»	»
Liniers-Bouton	8 46	12 45	»	3 58	6 31		»	»	»
Noyant-Méon	9 1	12 58	2 15	4 10	6 45		11 44	»	»
Château-du-Loir	10 22	2 4	2 55	5 22	7 58		12 33	1 12	»
Chartres	2 47	»	5 56	9 26	12 4		3 26	4 5	»
Saintes	5 50	»	7 30	11 50	2 27		5 10	5 45	»
Bordeaux	»	»	»	»	»	»	»	»	»

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir
Saumur	7 52	11 16	4 31	Chinon	7 41	4 34	9 5
Port-Boulet	8 40	12 20	6 50	Port-Boulet	8 10	4 56	9 45
Chinon	9 4	1 7	7 14	Saumur	9 4	7 6	10 32

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur	7 52	11 16	4 31	Bourgueil	7 55	11 50	3 30
Port-Boulet	8 44	1 10	5 10	Port-Boulet	8 15	12 33	3 40
Bourgueil	8 54	1 20	5 20	Saumur	9 4	12 33	4 5

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Mixte soir
Poitiers	6 5	6 45	12 53		
Moncontour	7 41	10 47	2 42		
Loudun	8 42	1 39	3 56		
Montreuil (ar.)	9 19	3 21	4 35		
— (départ)	6 50	9 27	4 20	4 59	9 30
le Vaudelnay	7 2	9 39	4 46	5 10	9 43
Baugé	7 14	9 51	5 30	5 21	9 56
Doué	7 22	9 58	6 16	5 29	10 5
Martigné	7 45	10 20	7 5	5 49	10 30
Angers	9 12	11 45	10 7	7 12	

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. matin	Omn. soir
Angers	4 40		7 30	11 48	6 30
Martigné	6 4	8 26	11	1 12	8 4
Doué	6 24	8 55	11 54	1 35	8 13
Baugé	6 32	9 5	12 16	1 44	8 28
le Vaudelnay	6 39	9 13	12 34	1 51	8 37
Montreuil (ar.)	6 48	9 26	12 51	2 1	8 54
— (départ)	7 38		1 26	2 21	9 17
Loudun	8 24		4 14	3 10	10 14
Moncontour	8 56		6 10	3 43	10 49
Poitiers	10 33		10 40	5 22	12 17

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Direct. mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte matin	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir
Nantes	11 55		8 25	8 55	12 7	3 10		7 35
Angers	2 19	6 30	10 29	12	2 57	5 10	5 20	9 35
La Ménitrie	2 52	7 10	10 51	12 37	3 42		6 10	10 1
Les Rosiers	7 19	10 58	12 46	3 52			6 23	
St-Clément	7 26		12 53	3 59			6 32	
St-Martin	7 38		12 59	4 7			6 44	
Saumur ar.	3 22	7 46	11 13	1 11	4 20	5 53	6 58	10 24